

éducation Sud 80

EXPRESSION DE SUD ÉDUCATION SOMME



Septembre - octobre 2016
N° 147

Imposons l'alternative au management !

SUD éducation se bat pour la suppression du système actuel d'évaluation basé sur l'inspection-notation. Mais celui que projette le ministère pour le remplacer, basé sur l'instrumentalisation managériale de l'autoévaluation et l'entretien professionnel, est encore pire.

La grille d'évaluation définit neuf compétences générales qui relèvent en partie de dimensions comportementales. D'après le projet, dans le second degré, des compétences pédagogiques seront évaluées par le/la chef-fe d'établissement, qui produira en plus en dix lignes une évaluation du niveau des enseignant-e-s.

Les quatre « rendez-vous de carrière » commenceront tous par une inspection en classe, suivie d'un entretien avec l'inspecteur/trice à partir du bilan professionnel rédigé par l'enseignant-e. Cette autoévaluation pathogène ne peut être qu'un exercice hypocrite de soumission aux attendus institutionnels.

L'évaluation pourra déboucher sur une accélération de carrière... ou pas. Seuls 30% des enseignant-e-s pourraient bénéficier de cette accélération, 70% restant sur le carreau. La date de l'accès à la hors classe et l'accès ou non à la classe exceptionnelle dépendront ainsi de ces évaluations. La mise en place d'une « classe exceptionnelle » vient élargir encore l'écart de rémunération entre un-e débutant-e et un-e enseignant-e « méritant-e » en fin de carrière.

SUD éducation appelle les personnels à organiser la mobilisation pour s'opposer à toute transformation managériale de l'évaluation des personnels, imposer une évaluation purement formative et coopérative complètement déconnectée de l'évolution des carrières et des rémunérations, imposer la réduction du temps de service des enseignant-e-s devant élèves pour permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

Vous trouverez dans ce journal une affiche à placer en salle des maîtres / salle des profs afin de mobiliser les collègues. ■

À l'intérieur :

Édito.....	1
Le coin des chefaillons.....	2
GRETA.....	2
Baisse de dotations pour les lycées picards.....	3
RESF.....	3
Désobéir aux APC.....	4

Déposé le mercredi 26 octobre 2016

Dispensé de Timbrage

AMIENS CTC

SUD
EDUCATION
SOMME

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

ROUTAGE 206

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS

Mail : somme@sudeducation.org

www.sudeducation-somme.org

Portable : 06 07 05 76 67

Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. CPPAP 0920 S 07511 Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. ISSN 2430-1655

Le coin des chefaillons

Notre histoire commence dans un collège de la Somme où il a toujours existé une liste d'union. Suite à la réforme de l'an dernier (et en particulier un C.A. qui s'était terminé par un départ précipité des chefaillons, avec porte qui claque et envolées lyriques), la direction décida de mener une grande offensive grâce à une seconde liste « qui n'est bien sûr pas celle de la direction ou de la CFDT » mais avec bien peu de professeurs.

Le plus intéressant dans tout ça arriva le jour de l'élection. Un des membres de la liste syndicale se pointa au bureau de vote, déposa son bulletin dans l'urne. Il s'étonna alors que son nom soit absent de la liste d'émargement. La principale qui, par pur hasard, se trouvait à proximité, lui expliqua qu'elle avait appelé l'autre établissement où notre collègue effectue son complément de service ; et qu'il était inscrit là-bas. Suite à quoi la cheffe se précipita pour ouvrir l'urne (oui oui, vous avez bien lu) et déchira le bulletin. Bien entendu, notre camarade n'était pas plus

inscrit dans l'autre établissement et revint donc nous prévenir.

Suite à une expédition au bureau de vote, on obtint finalement qu'il puisse voter. Même si pour cela il fallut forcer la main de la hiérarchie et que SUD éducation dut avertir le cabinet du DASEN...

Le plus amusant dans tout cela fut l'ultime tentative de masquer ce fiasco autoritaire, en nous expliquant le vendredi soir que les P.V. n'existaient plus et que ce n'était pas utile de noter « l'incident ». Ce que nous avons finalement obtenu après une dernière entrevue, et un autre coup de fil au rectorat....

Vous l'avez compris, l'idée était de se débarrasser une fois pour toute des gêneurs en rayant d'un seul trait toute la liste.

Bilan de l'élection, la liste d'union reste majoritaire chez les enseignants, et les 3 syndicats conservent un siège. Comme dit la formule, il y a des victoires qui ont un arrière-gout de défaite chez les chefaillons. ■

GRETA : la fin des haricots

Le 3 octobre dernier se tenait un groupe de travail sur les GRETA au rectorat auquel n'ont participé que trois syndicats, dont SUD éducation.

Il y a deux ans, le ministère a imposé une refonte des GRETA en Picardie, ce qui a conduit à la disparition du GRETA BTP. On était passé de 10 GRETA à 9 depuis l'an dernier. Les conséquences ont été le déplacement des personnels et même un licenciement.

Maintenant, avec la nouvelle région, la rectrice demande une nouvelle refonte ! Il faut encore réduire le nombre de GRETA : le Rectorat doit faire des propositions ; il restera entre 1 et 8 GRETA (admirons la précision de la fourchette). Il y en aura 2, 3, 4 ou 6.

Pourquoi cette nouvelle demande ? Pour faire des économies ! Car on a expliqué, il y a peu, que la carte des 9 GRETA était une super idée mais qu'aujourd'hui, "il y a des failles" !

De plus plus, Lille lorgne sur certains GRETA. Le rectorat

d'Amiens désire regrouper les GRETA pour "grossir le chiffre d'affaire". Dans les déserts économiques de la région, les formations demandées par les entreprises attirent trop peu de candidats.

Enfin, la collaboration entre Lille et Amiens est officiellement harmonieuse mais on sent une rivalité et les critiques sur les méthodes de travail ont fusé.

Il est clair que seule une logique comptable et une rationalité économique aberrante mènent ces "réformes". Elles conduisent à l'appauvrissement de l'offre de formation et à des suppressions d'emplois pour les personnels. Pour ceux qui restent, les conditions de travail seront encore amenées à se dégrader. ■

Baisse de dotation pour les lycées picards

Si vous travaillez en lycée, à la rentrée, ça ne vous aura pas échappé, tout un tas de dispositifs auparavant financés par le Conseil Régional de Picardie ont été suspendus, voire carrément supprimés :

- la carte « Génération HdF » remplace la carte « Coursus » mais, pour un même montant, elle devra financer les livres scolaires ET le matériel, là où la carte « Coursus » servait exclusivement pour les livres ;
- l'équipement des élèves de LP n'est plus financé ;
- le dispositif « Passeport culturel » qui permettait de financer les sorties du même nom est suspendu jusqu'à la fin de l'année ;
- idem pour les PREP et le dispositif « Appui lycéen » qui permettait d'abonder le fond social lycéen...

Et tout ça au nom de l'unification des pratiques dans une nouvelle grande région dessinée par le gouvernement PS et gouvernée par leurs alliés objectifs Les Républicains...qui n'hésitent pas, pour justifier leurs méfaits, à dénoncer les baisses de dotations étatiques de leurs petits camarades socialistes !

Et au final, toujours moins de moyens pour les familles... alors même que l'OFCE, l'Observatoire français des conjonctures économiques montre, dans son un bilan du quinquennat, que la politique des gouvernements Hollande aura conduit à une hausse des impôts de 35 milliards d'euros pour les ménages et à une baisse de 20 milliards pour les entreprises. Cohérence... quand tu nous tiens !

Les personnels du lycée Delambre se sont mobilisés sur le sujet et ont obtenu de rencontrer le 7 octobre dernier et pour la première fois depuis les élections, le représentant de la nouvelle Région au conseil d'administration, Martin Domise. Celui-ci semblait découvrir le sujet... Il a assuré que des enveloppes supplémentaires allaient être votées le 13 octobre mais aucune information sur leur contenu et/ou leur montant n'ont été transmises depuis.

À l'appel de SUD éducation, une intersyndicale se réunira le jeudi 3 novembre sur le sujet. La FCPE sera également représentée. ■

Communiqué du RESF

Rassemblement de soutien à Hayat BOUHLALI, Jeudi 27 octobre 2016 dès 8h30, devant le tribunal correctionnel d'Amiens, rue Robert de Luzarches, pour la protéger d'une possible condamnation parcequ'elle a refusé de monter dans l'avion qui devait l'expulser le 27 novembre 2015 et qu'elle n'a pas « pointé » au commissariat lors de son assignation à résidence après sa première arrestation...

Elle sera jugée selon l'article L624 art 2 et 3 qui prévoit, pour le refus « d'obtempérer », du sursis, de la prison et jusqu'à l'interdiction du territoire français...

Pour mémoire Hayat était venue du Maroc en 2010 et avait épousé Mr LOUHAB d'origine française, il y a quelques années. Mise à la porte par ses beaux-parents après avoir subi de mauvais traitements, elle était suivie et aidée par les éducateurs du foyer AGENA (un foyer pour femmes qui ont subi des violences) pour se rétablir psychologiquement et s'insérer économiquement et socialement en France,

tout en gérant sa défense au plan juridique pour les violences qu'elle a subies .

Hélas le Préfet, constatant la séparation « de corps » a voulu l'expulser de France à trois reprises (novembre 2015, janvier et mars 2016 !) en envoyant la police au petit matin, l'arrêter au foyer...

Continuons comme les 500 premiers signataires, de marquer notre soutien à Hayat BOUHLALI sur le site : <http://resf.info/article53479.html>. ■

Ça stresse dans le camion de CRS

Après avoir cogné, blessé, éborgné les manifestant-e-s à longueur de journée sur les ZAD, camps de réfugié-e-s, et dans les rues durant le conflit sur la loi "Travail !", notre police est épuisée. Il faut les comprendre nos tilapins, ils en ont gros. Alors ils manifestent, armés, dans les rues de Paris, pour que l'on se rappelle bien que c'est l'État qui doit être au service de la police, et non l'inverse. Touchée par tant de douleur, l'union syndicale Solidaires a écrit une petite bafouille aux ministres de la justice et de l'intérieur, reproduite ci-dessous.

Au vu des images abondamment diffusées ces derniers jours dans les médias, l'Union syndicale Solidaires prend note que contrairement aux directives ultra-répressives régulièrement produites par vos services (la dernière en date étant celle du ministère de la justice relative à la lutte contre les infractions commises à l'occasion des manifestations et autres mouvements collectifs), il est tout à fait possible d'organiser, sans intervention des forces de l'ordre, des manifestations et des rassemblements non déclarés, avec des participant-es encagoulés et armés.

Nous prenons note que Jean-Marc Falcone, directeur général de la Police Nationale, a précisé ce jour que face à

ces actes, il fallait « faire preuve de pédagogie » et non sanctionner.

Ne pouvant imaginer qu'il existerait, aux yeux du gouvernement, une tentation d'appliquer une politique basée sur l'arbitraire, nous vous demandons donc de prendre toutes les mesures afin que soient abandonnées les poursuites dont ont pu être victimes notamment des participant-es à la lutte contre la « loi travail », à la solidarité avec les réfugié-es ou à la défense de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. ■

Désobéir collectivement aux APC

Suite à la RIS organisée par SUD éducation le 19 octobre dernier, il est apparu qu'un certain nombre de collègues n'avaient pas mis en place les APC dans leur classe mais qu'ils/elles commençaient à se sentir bien seul-e-s. Et d'autant plus lorsque certain-e-s collègues signataires de la pétition du SNUipp faisaient malgré tout leurs heures d'APC...

Pourtant, ce temps de travail n'est pas volé, il suffit de comptabiliser les 10 min de temps d'accueil imposé hors temps de travail aux instits le matin et le midi pour arriver à un total de 54h sur l'année scolaire...le quota des 36h d'APC est largement explosé !

SUD éducation apporte tout son soutien aux collègues qui désobéissent. Ne restez pas isolé-e-s, rapprochez-vous de celles et ceux qui désobéissent dans d'autres écoles et contactez-nous !

Afin de répondre à l'isolement des collègues désobéisseurs/euses, d'élargir le mouvement et de faire

entendre nos revendications sur la réduction du temps de travail, **SUD éducation Somme appelle à la constitution d'une intersyndicale sur le sujet dès la rentrée.** ■

